



U13 – CRITERIUM (Foot à 8)

Circulaire 2019 - 2020

Philosophie et objectifs :

Le même temps de jeu pour tous, un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs!

Laisser jouer les enfants.

Accepter les erreurs et valoriser les réussites.

Inciter les enfants à prendre des initiatives.

Se servir de la rencontre comme d'un baromètre du progrès des enfants.

Impliquer les joueurs sur les différents postes.

Rappeler les apprentissages éducatifs et sportifs de la semaine.

Organisation :

2 terrains.

3 ou 4 équipes.

2 rencontres 8 x 8 par équipe (30') ; 1 pause coaching de 2' par match.

§ Qui peut jouer ?

- U11 filles et garçons nés en 2009 : maximum 3 joueurs par équipe.

- U12 filles et garçons nés en 2008.

- U13 filles et garçons nés en 2007.

- U14 filles nées en 2006.

- Une équipe spécifique féminine comprenant des joueuses U12 à U15 (nées entre 2008 et 2005).

§ Horaire officiel : samedi après-midi 14 h 30 (heure du début du défi).

§ Arbitres assistants : ils sont assurés par les joueurs remplaçants. **OBLIGATOIRE !**

Leurs rôles est de gérer les sorties de but et les sorties de touches.

Rappel : Prévoir des drapeaux et chasubles éventuellement.

§ Arbitre central : Pour les U13 D1 è Jeune Arbitre officiel pour la deuxième phase.

Pour D2 & D3 è chaque équipe doit présenter un dirigeant arbitre. Il est préconisé de proposer l'arbitrage à des jeunes joueurs (à partir des U15).

Son rôle est de gérer le match (durée, fautes, buts) et le hors-jeu.

§ Modification au calendrier : Toutes modifications concernant les critères (horaires, terrains,...) devront se faire au plus tard 10 jours avant la date officielle (procédure précisée dans les Règlements Généraux du DTF).

§ Absence au critérium : La non-participation d'une équipe, sera considérée comme forfait.

Elle entraînera une amende financière pour le club fautif.

L'ensemble des équipes peuvent participer à l'amélioration des rencontres (accueil, convivialité, animation, respect,...) en remplissant à l'issue de chaque journée la fiche bilan à télécharger sur le site à « infos pratiques » puis « téléchargement ».



REGLES DU JEU :

§ TERRAIN : ½ terrain à 11, avec une surface de réparation de 26 m x 13 m et une ligne de hors-jeu à la ligne médiane, et deux zones techniques pour les éducateurs et joueurs remplaçants (voir schéma).

§ BUTS : 2 m x 6 m avec filets.

§ Ballon : taille 4.

§ Les équipes : 12 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. (8 joueurs dont 1 gardien de but et 4 remplaçants maximum !).

§ Equipement des joueurs :

- Maillot dans le short.
- Chaussettes relevées en dessous des genoux.
- Protèges tibias.
- Autorisation de jouer avec des crampons vissés si les conditions s'y prêtent.

§ Le coup d'envoi

- Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

§ Sortie de but :

- Le ballon doit être placé à hauteur du point de pénalty (9m).
Conseil : 100% coups de pieds de but joués par le gardien de but.

§ Remise en jeu sur touche : règle du foot à 11. Touche à refaire une fois si incorrecte.

§ Fautes et incorrections :

- La distance des joueurs adverses est de 6 m.
- Certaines fautes sont sanctionnées d'un coup franc indirect :
 - Jouer de manière dangereuse.
 - Faire obstacle à l'évolution de l'adversaire.
 - Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains.

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :

L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites de jeu.

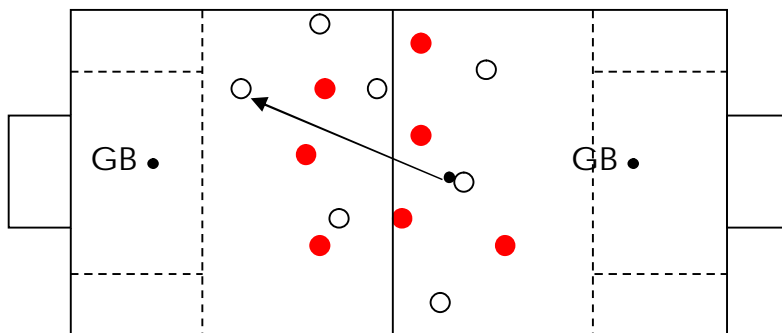
§ Le gardien de but :

- Toutes les relances se font à la main.
- Il ne peut pas se saisir du ballon avec les mains suite une passe du pied ou une touche effectuée par l'un de ses partenaires*.

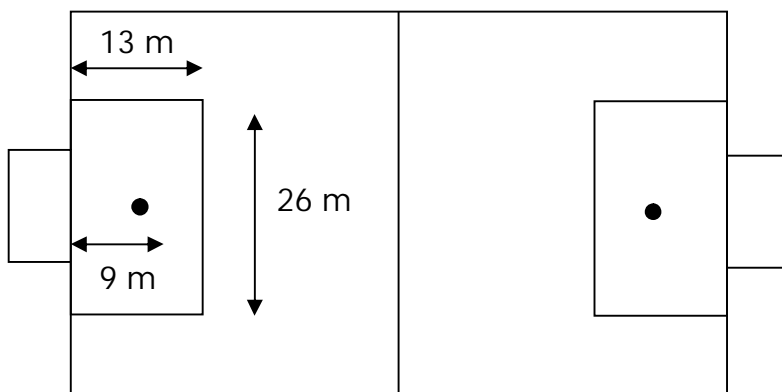
* Si le gardien commet l'une de ces fautes, l'arbitre doit signaler un coup franc indirect ramené à hauteur de la ligne des 13 m. Mur autorisé à 6 m.



§ Le hors-jeu (à partir de la ligne médiane) :
 au départ du ballon un joueur est hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que deux autres adversaires.
 - Pas de hors-jeu sur touche, et sur sortie de but.



§ Coup de pied de réparation : à 9 m.
 Si Faute effectuée seulement dans la surface de réparation 26 m x 13 m.



Zones techniques →

Tous les cas non prévus par le présent document seront traités
 par la Commission des Pratiques.